



Sarl 50%-50% probleme avec mon associe

Par **dino47**, le **26/04/2015** à **22:38**

bonjour !

je suis co gérant avec mon associe 50%-50%

la totalité du capital et de l argent c est moi qui les a mis a la société.

j ai des problèmes avec mon associe ! je suis prisonnier ou je peux me libéré de lui??

Comment je peux faire pour prendre la totalité de l entreprise a mon nom?? J ai tout les papiers (virement a la banque etc etc)

Merci

Cordialement